

Rafrâichir la ville

La végétalisation de la ville joue un rôle majeur pour son rafraîchissement. En effet, elle absorbe une partie des radiations solaires et peut offrir un ombrage aux passants et bâtiments. Cependant, il n'est pas toujours possible de planter des arbres à grand développement. Il peut alors être intéressant d'installer un mobilier urbain permettant d'accroître les espaces ombragés en ville et le confort thermique des usagers.

1. Histoire du projet

En réfléchissant à l'adaptation de Seyssinet-Pariset au changement climatique, nous avons remarqué que certains espaces publics manquent d'ombre et de végétaux (bancs en plein soleil le long du tram, parking de la Fauconnière, rues dépourvues d'arbres...). Nous avons donc réfléchi à la façon de végétaliser et d'ombrager ces espaces. Nous avons observé comment d'autres villes ont installé des « haltes d'ombrages » très appréciées en été. Nous avons alors eu envie d'en installer à Seyssinet-Pariset.

2. Défendez votre projet !

Notre projet permet de :

- Combattre les îlots de chaleur
- Améliorer la biodiversité
- Améliorer le cadre de vie

Il peut prendre une forme provisoire ou pérenne.

- Provisoire : Le mobilier peut être « modulable », démontable et réutilisable notamment grâce à des jardinières portables contenant des plantes grimpantes.
- Pérenne : Le mobilier peut être pérenne avec un apport de végétation plantée en pleine terre.

Proposition d'implantations

Cette solution est adaptée aux espaces minéralisés ouverts très fréquentés, avec un ensoleillement fort.

- De façon provisoire, au niveau de la Fauconnière
- Le long du tram, là où il y a déjà des bancs mais non ombragés

3. A qui s'adresse notre projet ?

A tous, habitants de Seyssinet-Pariset ou passants en quête d'espaces ombragés pour se reposer.

4. Comment mettre en œuvre votre projet ?

Le prix d'achat d'un module varie suivant ses options mais est toujours inférieur à 10 000 € HT. Le coût de la livraison et de l'installation est également à prévoir. Il peut être estimé à 200 € HT maximum par module.

Pour installer les modules au bon endroit, il est préférable de repérer les îlots de chaleur urbain en amont.

Il est possible de faire appel à une entreprise d'insertion pour créer ces modules. Une telle entreprise est déjà intervenue à Seyssinet-Pariset à la Fauconnière.

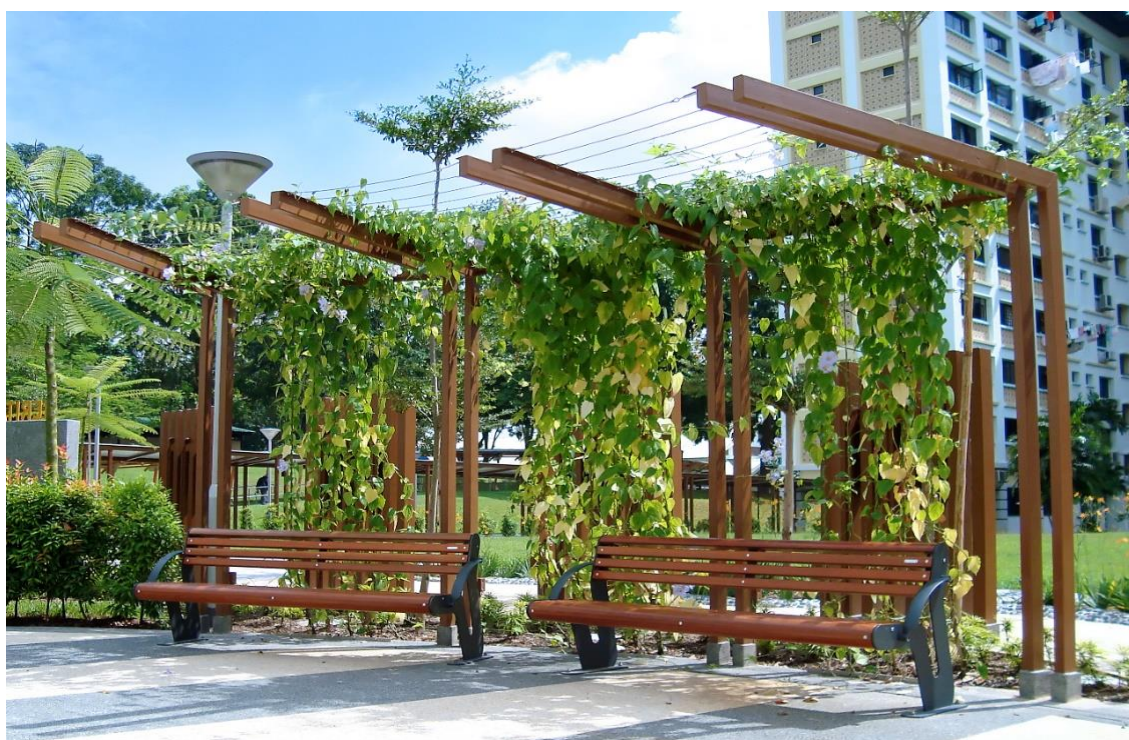
<https://www.synergie-chantiers-educatifs.fr>

Concernant les plantations, un choix judicieux des végétaux devra également être fait en amont afin que les plantes poussent rapidement et puissent supporter une plantation hors sol et un déménagement le cas échéant.

Ci-dessous : une photo d'un banc abrité installé sur le toit d'un musée à Bordeaux, une photo de bancs abrités par des végétaux en pleine terre, un projet de bancs abrités par des végétaux plantés en jardinières.



Banc abrité à **végétaliser** avec des plantes grimpantes tuteurées sur des câbles comme ces façades à Angers.



Bancs abrités par des végétaux plantés en pleine terre.



Bancs abrités par des végétaux plantés en jardinières.